

Les Échos

Mars 2010



Lauranais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉDITO

Les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars prochains. Ce sont les dernières organisées de cette façon. Une réforme des collectivités territoriales prévoit une modification profonde des Conseils régionaux et généraux en les réduisant à une structure unique. Devant un possible désintérêt des électeurs, je tiens à souligner avec force l'importance du rôle du Conseil régional pour notre monde rural

Il est vrai que, pour l'instant, les commentaires traitent le plus souvent de faits divers ou de querelles de personnes. Ceci n'est pas de nature, et on peut le comprendre, à convaincre le citoyen de prendre part au vote.

Sachez toutefois que les élus que nous sommes ne manquent pas une occasion d'aller frapper à la porte de la maison de la Région pour se faire accompagner financièrement sur des projets municipaux susceptibles d'entrer dans les compétences de la Région : développement économique (zones d'activités, ports, aéroports), tourisme, transports (trains interrégionaux, TER), lycées, formation professionnelle, culture et patrimoine, sport et loisirs...

Chacun des 22 conseils régionaux met en avant des priorités qui lui sont propres pour rendre leur région plus attractive et compétitive. Il s'agit de permettre aux jeunes de pouvoir continuer à vivre au pays s'ils le désirent. Je peux citer chez nous l'exemple du soutien à l'économie régionale (aides à la viticulture et aux entreprises), l'aide à l'aménagement des territoires (revitalisation rurale par le biais de contrats Europe-Etat-Région, Région-Département, couverture ADSL pour tous à l'horizon 2011, ...).

En Languedoc Roussillon, 11 listes vont se disputer vos suffrages. Sachez repérer les propositions des démagogues dont « les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent » comme le disait naguère un fin connaisseur.

La campagne débute : écoutez, lisez, interrogez, évaluez les arguments. L'élection est le temps fort de la vie démocratique.

Etre citoyen donne des droits mais aussi des devoirs : s'informer et voter. Participer en masse à l'élection régionale, c'est faire le choix de notre région, c'est faire le choix du maintien de la vie dans nos villages.

Jean Loubat,
Maire de Laure

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER

– Afin d'assurer un fonctionnement rapide de l'administration communale au quotidien, le conseil autorise M. le Maire à prendre des décisions dans des domaines particuliers à charge pour lui d'en rendre compte aux élus lors de la séance suivante.

– Le périmètre définitif, la localisation et la puissance nominale de la zone de développement éolien sur le territoire de la commune a été approuvée. Les services de l'Etat vont décider de l'opportunité de ce projet.

– Amélioration de l'isolation thermique du bâtiment de l'école : sur les conseils du CAUE une première tranche de travaux est prévue afin d'isoler la toiture et de remplacer les fenêtres, pour un montant de 62 662 euros TTC. Une DGE a été demandée à l'Etat.

– Devant l'urgence de certains travaux à effectuer sur l'église, une première tranche toiture-vitraux sera inscrite au budget 2010, pour un montant de 74 981 euros TTC. Des subventions ont été demandées. Rappelons que la journée de l'Épiphanie dédiée à ce projet a rapporté la somme de 3000 euros qui viendront en réduction de l'annuité de l'emprunt contracté pour finaliser le plan de financement. Merci à tous les participants et grand bravo aux organisateurs.

– Sinistre en Haïti : la commune a alloué une aide de 1000 euros, versée par l'intermédiaire de l'association « Aude solidarité ».

– Comme suite à la démission de Régis Vié, il a été procédé à son remplacement dans certaines commissions : centre communal d'action sociale, syndicat intercommunal de cylindrage, finances, communication.

– Questions diverses évoquées : le site internet est en phase d'achèvement, les locaux de la boucherie ont été restitués à la mairie, réflexion sur la réforme des collectivités territoriales, remise des diplômes CACES aux agents des services techniques qui ont satisfait aux épreuves, réorganisation des services techniques avec création de 2 équipes dédiées l'une à la voirie et aux bâtiments, l'autre à l'entretien du village et des hameaux, aux espaces verts et au fleurissement.

Une élue Lauranaise candidate aux régionales

Notre jeune concitoyenne Géraldine Gay, viticultrice à Pratmajou, conseillère municipale à Laure est candidate à la prochaine élection régionale. Elle figure à la huitième place de la liste audoise conduite par Didier Codorniou. Si les résultats obtenus par sa liste sont bons, une lauranaise possède de réelles chances de siéger à l'Assemblée régionale !

Coup de froid sur nos retraites ?

Dans notre beau pays, un grand débat chasse l'autre. Exit celui portant sur l'identité nationale, il a été enterré sans fleurs ni couronnes, et c'est heureux, tant il était devenu, comme cela était prévisible, une tribune offerte à tous les xénophobes. Pour l'heure, c'est l'avenir des régimes de retraite qui occupe les réflexions. Chez nous, cette question, véritable serpent de mer, fait l'actualité de façon récurrente. On se souvient du livre bleu de Rocard, de la réforme Balladur de 93 qui avait modifié le mode de calcul des pensions en le faisant porter sur les 25 ans dernières années au lieu des 10 dernières, ce qui s'était traduit par une baisse drastique de leurs montants, surtout pour les petits revenus. On se souvient aussi de la réforme Fillon de 2003 qui visait au recul de l'âge de départ à la retraite et dont le Conseil d'orientation des Retraites nous dit aujourd'hui que les résultats obtenus sont décevants. Braves gens, revoilà posée aujourd'hui la question de vos retraites et le ton employé est bien de nature à vous plonger dans l'angoisse. Des gens inquiets s'interrogent : « va-t-on continuer à me verser ma pension ? à quel âge pourrais-je partir en retraite ? »...

Quelques données : en 2009, il a été versé sous forme de pension 250 milliards d'euros (12% du produit intérieur brut). Le montant des cotisations perçues a été de 240 milliards d'euros. On constate donc, c'est vrai, un déficit de 10 milliards. C'est une somme considérable mais certainement pas de nature à, dans l'immédiat, jeter à bas le système.

Pour sauver le système bancaire, l'Etat a su rapidement trouver, et sans rechigner, bien davantage.

Il faut aussi se souvenir que la mesure phare d'un récent plan « génial » qui a consisté à exonérer de cotisations les heures supplémentaires, a coûté 6 milliards et que les réductions de charges accordées sans conditions aux entreprises sont évaluées à 15 milliards. Et tout cela avec quels résultats ?

L'équilibre, pour l'instant, n'est donc pas vraiment menacé. Mais alors, pourquoi tant de propos alarmistes ? C'est que l'on prévoit, pour les décennies à venir, une dégradation de notre système et il est tout à fait raisonnable de s'y préparer. Ce devrait être l'occasion rêvée d'opérer des changements pour corriger les déséquilibres, voire les injustices, que l'on peut constater.

Le gouvernement avance les propositions classiques : hausse des cotisations, prolongement du temps de cotisation, baisse des pensions... Les organisations patronales applaudissent, les syndicats ouvriers froncent le sourcil : ils vont toutefois devoir s'accorder et le monde du travail serait bien avisé d'éviter le piège complaisamment tendu de la rivalité, de la concurrence, entre les actifs. Tant que les bas et moyens revenus s'écharperont, les gens fortunés pourront dormir tranquilles.

Tirant les leçons du crack boursier, personne ne reparle du système de retraite par capitalisation. Vive donc la répartition. D'autres solutions méritent d'être étudiées : recherche d'autres ressources que les salaires, en prélevant sur les bénéfices financiers et les plus hauts salaires par exemple, simplification des systèmes de retraite : il existe 38 organismes différents et il est difficile de s'y retrouver, surtout pour ceux qui devront, de plus en plus souvent, changer d'activité ; mobilité oblige.

Une vraie réforme du système actuel, ne sera acceptée que si les français ont la certitude qu'ils seront dorénavant traités équitablement.

Rendez-vous avec un auteur

Conférence-Débat

Vendredi 12 mars 20h30

Maison des Associations

Jean-Yves Tournié explore, sur fond d'histoire politico-policière, le mystère qui entoure encore de nos jours la véritable destinée d'un certain Jésus, entre Moyen-Orient et terres d'Aude.



CARCASSONNE. Toute la religion catholique repose sur le dogme que Jésus était le messie. Que l'on arrive à démontrer qu'il était un homme, certes très éclairé mais un « simple » prophète, ayant vécu une vie normale pour son époque, ayant même pris femme et procréé, et voilà que toute l'organisation bâtie depuis 2 000 ans par l'église s'effondrerait. Surtout si l'on prouve que la puissance vaticane n'a pas lésiné sur les moyens pour cacher l'existence des preuves de la « vraie » histoire, et qu'elle est ca-

vable, pour cela, d'aller encore aujourd'hui jusqu'à tuer... Enquête et combat. C'est à cette tâche, mêlant forcément l'enquête et le combat, que treize francs-maçons d'une très sélective loge, la Loggia Secretum, s'attellent dans le dernier roman de Jean-Yves Tournié. Et leur quête – plus importante que le but, selon les principes maçonniques – va faire trembler le monde, des campagnes de la Haute-Vallée de l'Aude jusqu'aux plus hautes sphères des États et du Vatican. Car les personnages de cette histoire extraordinaire ne le sont pas moins. Les treize « frères » de la Loggia Secretum sont tous des érudits, amoureux des textes sources, capables d'aller de Rennes-le-Château au mont Sinai, en passant par Marseille ou les Saintes-Marie, pour consulter le document secret, inédit ou précieux qui les guidera dans leur enquête. Près d'eux, leur solide réseau constitué au fil de leurs années de pratique maçonnique. Contre eux, les redoutables hommes de l'ombre du Vatican, exécuteurs des basses-œuvres aux allures d'hommes d'affaires. Le tout, évidemment, sous le regard des services secrets français et même du Mossad. Car l'état d'Israël ne verrait pas d'un mauvais œil vaciller les bases du Nouveau Testament.

Vérité Entre l'assassinat d'Alain Salmon – l'un des « frères » chargés de faire traduire des documents trouvés à Montségur et venant de Palestine via les Templiers – et la découverte de la preuve ultime de la présence de Jésus et Marie-Madeleine en Gaule, dans une grotte près de Rennes-le-Château, Loggia Secretum nous entraîne comme un tourbillon vers un monde où seule compte la vérité historique et spirituelle, qu'il faille la débusquer ou la cacher à tout jamais.

Chacun cherchera dans ce livre au style alerte, jamais ennuyeux, ce qui relève de l'invention et ce qui résulte des nombreuses enquêtes menées par l'auteur. Mais au-delà de la connaissance très fine de la franc-maçonnerie – dont Jean-Yves Tournié a occupé les plus hauts grades – et du monde très particulier des services secrets et spéciaux, Loggia Secretum témoigne surtout d'une érudition hors normes qui ne se limite pas, loin de là, à celle de notre civilisation judéo-chrétienne. Et se pare d'un style qui lui fait décrire avec la même justesse et la même émotion un petit matin dans le Minervoïs et un crépuscule dans le désert.

Loggia Secretum, de Jean-Yves Tournié, éditions Janus. 19 E.

Laurent Rouquette
L'Indépendant

Chiens

Les propriétaires de chiens réputés dangereux, de catégories 1 et 2, ont encore quelques semaines pour se présenter à la police municipale afin de régulariser la situation administrative de leur animal et se mettre en conformité avec la loi.

Au 1^{er} avril, chacun devra pouvoir présenter les documents permettant l'identification de son chien, un certificat de vaccination antirabique, une attestation d'assurance responsabilité civile, un certificat de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie, une attestation d'aptitude et une évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire afin d'obtenir un permis de détention.

Stationnement : halte aux véhicules ventouses

On rencontre sur nos communes en général, et à Laure en particulier, de plus en plus de véhicules hors d'état de circuler, garés sur l'espace public.

Cet effet de la civilisation du déchet et du je-m'en-foutisme ambiant est inacceptable.

Pour mémoire, le délai de stationnement légal ne doit pas excéder 7 jours; véhicule assuré et contrôle technique à jour, cela s'entend.

Le maire informe les propriétaires qu'au-delà de ce délai, le véhicule sera déclaré épave sur la voie publique et susceptible d'être mis en fourrière.

Les frais seront portés à la charge des propriétaires.

Sonorisation

Les Lauranais déplorent le mauvais fonctionnement de la sonorisation. Conscients de ce désagrément, devant la vétusté du matériel en place et le coût des remises en état de plus en plus fréquentes, les élus recherchent une solution satisfaisante.

Démarchage à domicile ou par téléphone : vos droits

Démarchage à domicile : vous avez cédé à l'insistance d'un vendeur qui s'est introduit chez vous et vous regrettez d'avoir signé un bon de commande: retournez vite le bordereau de rétractation par lettre recommandée avec accusé de réception. Vous disposez de 7 jours.

Durant ce délai de réflexion, le vendeur ne peut exiger de paiement (chèque ou espèces).

Invitation à un salon à l'occasion d'une vente avec promesse de cadeau : vous n'êtes pas tenu d'acheter les produits qui vous sont présentés. Si vous regrettez d'avoir signé une commande, vous avez là aussi 7 jours pour vous rétracter si vous pouvez prouver que vous avez été contacté par téléphone. Gardez les bulletins d'invitation.

Ce délai de rétractation n'existe pas en cas d'achat sur une foire: vous vous y êtes rendus de votre plein gré.

Attention: il circule dans l'Aude de faux billets de 50 euros. Même grossièrement imités, ils peuvent tromper si l'on manque de vigilance. Restez attentifs.

ADOS 11-14 ANS : il reste quelques places pour Paris !

Le CIAS du Haut Minervois propose aux ados un mini-séjour à Paris pendant les vacances de Pâques.

Thème: découverte de la capitale et participation à la vie citoyenne

Public: les 11-14 ans fréquentant l'Accueil de Loisirs Oxy'jeunes de Rieux ou de Villeneuve.

Dates: du Mardi 20 avril au Jeudi 22 avril 2010 (3 jours et 2 nuits)

Tarif: 60 € tout compris

Aides acceptées: bons de vacances CAF

Règlement: acompte 50 % 1 mois avant le départ, solde à l'issue du voyage.

Nuitées: Auberge de Jeunesse Qualité 4 épis.

Encadrants: 4 adultes diplômés

Places limités: maximum 20 ados

Au programme: Voyage en TGV

- ☐ Croisière sur la Seine
- ☐ Notre Dame de Paris
- ☐ Jardin du Luxembourg
- ☐ Assemblée Nationale et Sénat
- ☐ Tour Eiffel
- ☐ Champ de Mars
- ☐ Trocadéro
- ☐ Champs Elysées
- ☐ Arc de Triomphe

Renseignements et inscriptions: auprès des Accueils de Loisirs OXY'JEUNES du CIAS.

- à Rieux-Minervois: 06 26 16 02 16 (Mme Nelly Rodriguez)
- à Villeneuve-Minervois: 04 68 16 19 31 (M. Frédéric Ouzrara).

OXY'JEUNES un Accueil de Loisirs pour les adolescents du territoire âgés de 12 à 17 ans révolus		Rieux-Minervois	Villeneuve-Minervois
Lieux		Salle informatique du Collège entrée par l'arrière, portail rouge	Espace Vitalis-Cros bâtiment de la médiathèque
Tarif		30 € par semestre (fréquentation régulière OU ponctuelle)	
Activités		Jeux en ligne, droits et devoirs sur le Net, sensibilisation à la citoyenneté, jeux de société, montages photo et vidéo, sport, visites pédagogiques, théâtre, chant, mini-séjours, montage de projets par et pour les ados,...	
Horaires	En période scolaire	Vendredi 17h – 20h Samedi 14h – 18h	Mercredi 14h – 16h Samedi 14h-16h
	TOUTES les vacances. petites et grandes	Lundi 16h-20h Mercredi 14h-17h Vendredi 10h-12h et 14h-16h	Jeudi 15h-17h Vendredi 15h-17h Samedi 15h-17h

Vœux de la municipalité aux bénévoles de la bibliothèque

M. le maire et son conseil municipal ont présenté leurs vœux aux bénévoles qui œuvrent depuis plusieurs années au maintien de notre bibliothèque; rappelons que celle-ci est ouverte 3 fois par semaine, et qu'elle présente de nombreux ouvrages renouvelés périodiquement.

Nous vous invitons à découvrir et utiliser régulièrement ce lieu. Ces dames de la bibliothèque ont terminé leur rencontre autour de l'inévitable galette.

Repas des aînés



Comme chaque année à pareille époque, la municipalité a offert un repas à nos aînés âgés de plus de 60 ans.

La journée s'est déroulée dans une chaude ambiance. Le service était assuré par le personnel communal dirigé par l'adjointe en charge de l'animation. Merci à tous.

Cette année, les enfants de l'association Eveil et loisirs, qui venaient de juger et bien sûr condamner Carnaval, ont créé la surprise en venant faire admirer les masques et autres déguisements, initiative appréciée de tous. Bravo aux enfants, aux mamans et aux bénévoles de l'association.



Concert du Nouvel An

Retardée pour cause d'intempéries, cette belle manifestation s'est déroulée le dimanche 7 février. La Lyre municipale de Limoux dirigée par Guy Robert a comblé les nombreux spectateurs présents, ravis d'avoir pu bénéficier en outre de la prestation de l'École de danse de Limoux ainsi que celle du crooner Ged Mulheran, dont vous pouvez apprécier le talent sur le site internet qui lui est dédié.

AGENDA

L'association des Amis de la Vigne et des vins du Terroir de Laure à Laure-Minervois

Lundi 15 mars à 19 h 30
Maison des Associations

BUFFET DÉBAT
Objet : l'avenir de notre terroir

Un intervenant extérieur (master viticulture-œnologie) nous aidera dans notre démarche et nous fera part de ses réflexions.

Tous les vigneronns de Laure qui souhaitent réfléchir, débattre et proposer sont invités à participer.

Inscription obligatoire avant le vendredi 12 mars. Secrétariat de l'Association: Martine Bonnavenc 04 68 78 37 78 ou par e-mail: terroir.laure@hotmail.fr. Participation 5€.

- 5 mars** Depuis 1997, les jeunes gens atteignant l'âge de 18 ans, sont inscrits d'office sur les listes électorales. Pour la deuxième année, le Maire et le Conseil municipal leur remettront leur carte d'électeur au cours d'une cérémonie organisée en Mairie le vendredi 5 mars à 18h30. Ils recevront une invitation. Les parents et les personnes intéressées sont cordialement invités.
- 5 mars** Assemblée générale du comité des fêtes suivi d'un repas; rendez-vous à 19 h 30 à la maison des associations.
- 12 mars** Rencontre avec un auteur, Jean-Yves Tournié.
Maison des Associations, 20 h 30. voir page 2.
- 14 mars** Randonnée dans les capitelles organisée par le Patrimoine Lauranais. rdv devant la mairie à 14 h.
- 19 mars** Réunion œnologie de l'association Eveil et Loisirs à la maison des associations à 19 h. Thème: le Bordeaux.
- 27 mars** Loto organisé par l'association Eveil et Loisirs. rdv à 20 h 30 au foyer de Laure pour une soirée conviviale.